COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Bruxelles Urbanisme et Patrimoine
Direction du Patrimoine Culturel
Monsieur Thierry WAUTERS
Directeur
Mont des Arts, 10-13
B - 1000 BRUXELLES

N/Réf. : AA/MB/**BXL22744_673_PROT_Haute_81_85**
Annexe :/

Bruxelles, le 28/05/2021

Objet : BRUXELLES. Rue Haute 81-85A / Rue Blaes 34-38 – Salle de spectacle « Salle Elisabeth »

Proposition de classement à l'initiative de la CRMS

Monsieur le Directeur,

En application de l'article 222, §1er, 2° du COBAT, nous avons l'honneur de vous communiquer la proposition formulée par la CRMS en sa séance du 12/05/2021 de classer comme monument la salle de spectacle dite « Salle Elisabeth » et sa toiture, située dans le bâtiment sis Rue Haute 81-85A, connu au cadastre Bruxelles 9e Division, Section K, parcelle, 1566M, 1599L, 1600L, en raison de son intérêt historique et artistique.

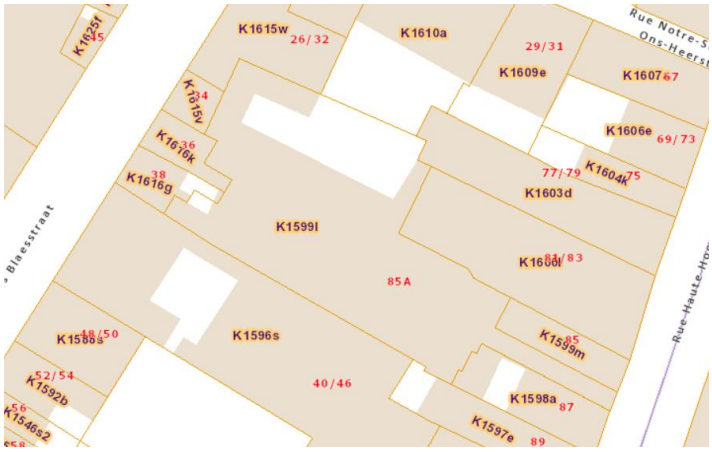

Extrait du plan parcellaire cadastral, 2021 (CadGIS, SQPF Finances)

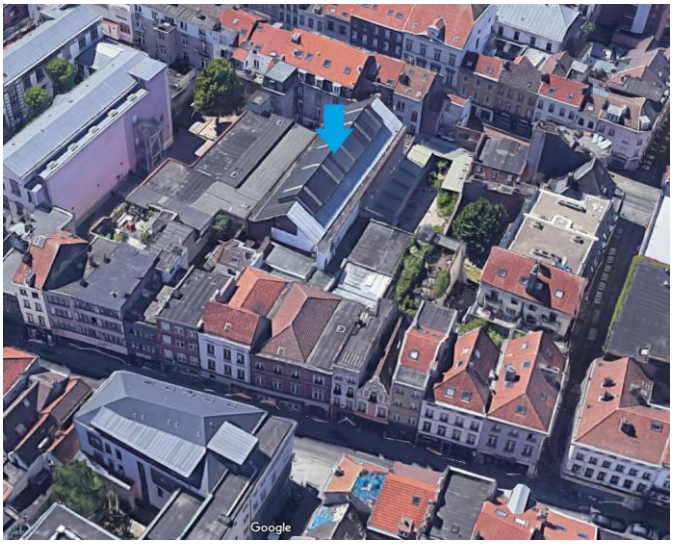

Vue aérienne de l'ensemble en 2020. La rue haute est au premier plan. ©Google Earth

La « Salle Elisabeth », se développe en intérieur d'ilot, derrière des maisons traditionnelles sises le long des rues Hautes et Blaes, au cœur du quartier des Marolles Les maisons à front de rue de la Rue Haute reprennent les n°s 81 à 85A. Ce sont deux maisons traditionnelles qui comportent un noyau ancien remontant probablement au XVIIIème siècle (charpentes et caves) et qui ont été remaniées dans la première moitié du XIXème siècle. Ces dernières sont reprises à l'inventaire du patrimoine architectural.

Du côté de la rue Blaes, il s'agit de trois maisons, n°s 34, 36 et 38, et dont la construction est consécutive au percement de la rue dans la seconde moitié du XIXème siècle (1853-58) et qui datent, selon les plans d'archives, de 1894 (n°34), 1867 (n°36) et 1886 (n°38). Le rez-de-chaussée du n°38 présente une

COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
BRUXELLES URBANISME ET PATRIMOINE
Arcadia (3e étage) – Mont des Arts, 10-13 – 1000 Bruxelles
www.crms.irisnet.be – crms@urban.brussels – 02/432.85.00

KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN
BRUSSEL STEDENBOUW EN ERFGOED
Arcadia (3de verdieping) – Kunstberg 10-13– 1000 Brussel
www.kcml.irisnet.be – kcml@urban.brussels – 02/432.85.00

devanture Art-déco de 1934, revêtue en faïences colorées intégrant l'enseigne de la droguerie « L'étoile verte ».

Vue de la façade depuis la rue Haute. Juillet 2020. ©Google Street View

Vue de la devanture depuis la rue Haute. Juillet 2020. ©Google Street View

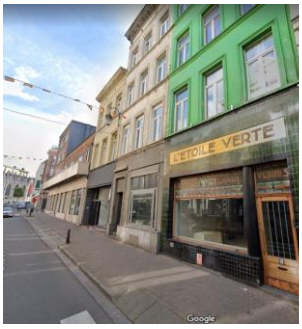

Vue de la façade depuis la rue Blaes. Juillet 2020. ©Google Street View

À la suite d'une réunion de projet du 19/09/2020 ainsi que de de deux visites des lieux les 08/10/2020 et 05/02/2021 en présence d'une délégation de la CRMS, la Commission a convenu lors de son assemblée du 12/05/2021 que la salle mérite une reconnaissance officielle de sa haute valeur patrimoniale sur base de plusieurs intérêts:

- **Intérêt historique** : Quartier symbolique de la ville de Bruxelles, le quartier populaire et très densément peuplé des Marolles ne comptait pas moins de six cinémas et salles de spectacles qui ont ouvert leurs portes entre 1907 et 1938. La « Salle Elisabeth », dont il est fait mention dans l'inventaire des Cinémas à Bruxelles par La 'Rétine de Plateau'[1], est un exemple subsistant dans les Marolles, avec le cinéma *Rialto,* de ces salles de spectacle du début du XXème siècle qui ont fleuri dans les quartiers populaires à cette époque[2]. Selon Marie-Hélène Génon dans l'ouvrage *Les Marolles,* le cinéma muet de cette époque « *stigmatise l'entraide qui règne dans le quartier. Contre une chope ou un service, certaines personnes instruites s'installaient au milieu des salles et lisaient à voix haute pour les autres les didascalies de l'écran* »[3]. Occupés jusqu'en 1908 par la distillerie des frères Raucq, les immeubles Rue Haute 81-85 subissent des transformations. Entre 1909 et 1911, les locaux sont inoccupés, en vue de l'installation programmée d'une brasserie et d'une salle de spectacle. L'établissement est pourvu d'une grande salle pour 'cinéma et concert' en intérieur d'îlot construite en 1911 selon les plans de l'architecte Jean van Hall. Le café-brasserie « *Elisabeth* » ouvre ses portes en 1912 sous la gestion des frères et sœurs Debremaeker, selon les Almanachs du commerce et de l'industrie[4]**.** En 1920 la dénomination « *salle de danse Elisabeth* » apparait dans les Almanachs[5]. D'après une carte postale et une réclame publicitaire des années '30 publiées dans *Bruxelles 1000. Une histoire Capitale*[6] de Jacques Dubreucq l'établissement affiche alors le nom de *« Dancing Rodeo »*, bien que la salle soit toujours dénommée *« Salle Elisabeth »* dans les Almanachs et ce jusqu'en 1969. Les bâtiments et la salle sont réaffectés en établissement commercial dans les années '70. Les archives de la Ville de Bruxelles disposent encore d'une série de plans documentant le bâtiment et permettant de retracer son évolution.

[1] La Rétine de Plateau (éd.), *Inventaire des salles de cinémas en Région de Bruxelles-Capitale,* Bruxelles, 1993.
[2] GÉNON MARIE-HELENE & DEMETER STEPHANE, *Les Marolles,* Bruxelles, ville d'Art et d'Histoire, Direction des Monument et Sites, Bruxelles, 2007, p8.
[3] *Ibidem,* p37.
[4] Archives de la Ville de Bruxelles, Archives en ligne, Almanachs du commerce et de l'industrie, AC_1912, p.103. Disponible en ligne : www.archives.bruxelles.be/almanach
[5] Archives de la Ville de Bruxelles, *op. cit.,* AC_1920, p.97. Disponible en ligne : www.archives.bruxelles.be/almanach
[6] DUBREUCQ JACQUES, *Bruxelles 1000. Une histoire Capitale. Volume 1.* Bruxelles, s.n. 1996.

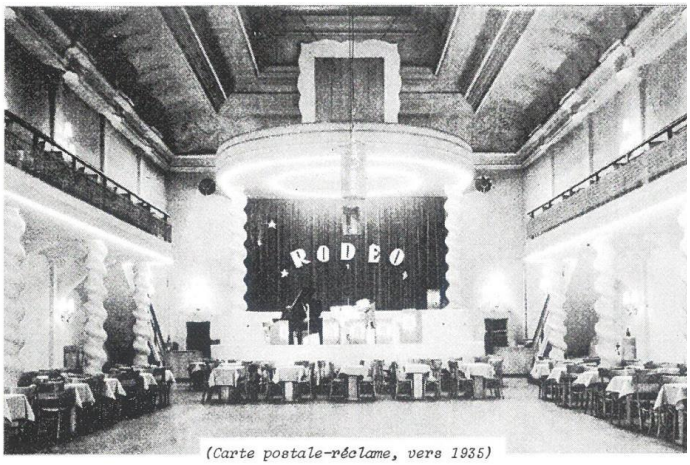

Réclame publicitaire (circa 1935) de la salle, appelée alors « Dancing Rodeo »

Carte postale ancienne (Circa 1935) illustrant la sale de spetacle

Images extraites de DUBREUCQ JACQUES, *Bruxelles 1000. Une histoire Capitale. Volume 1.* Bruxelles, s.n. 1996.

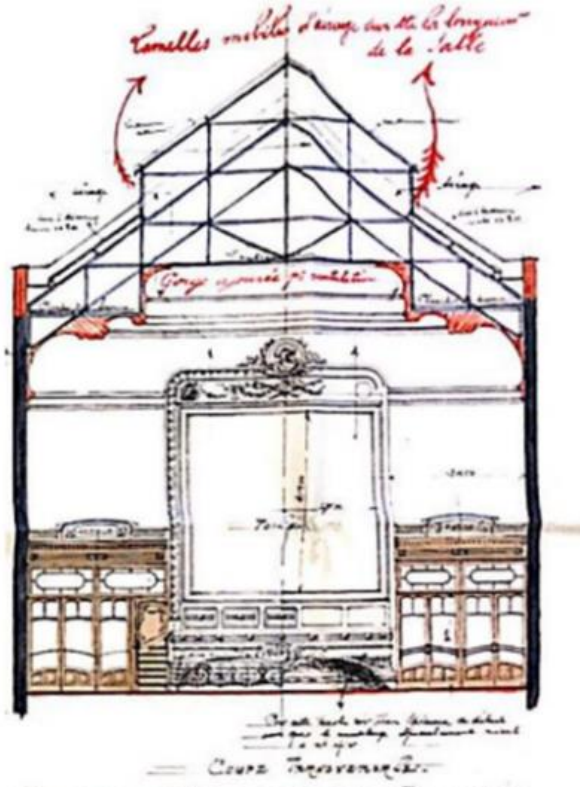

Plan en coupe de la « Salle Elisabeth » de la demande de permis de 1911. Archives de la Ville de Bruxelles

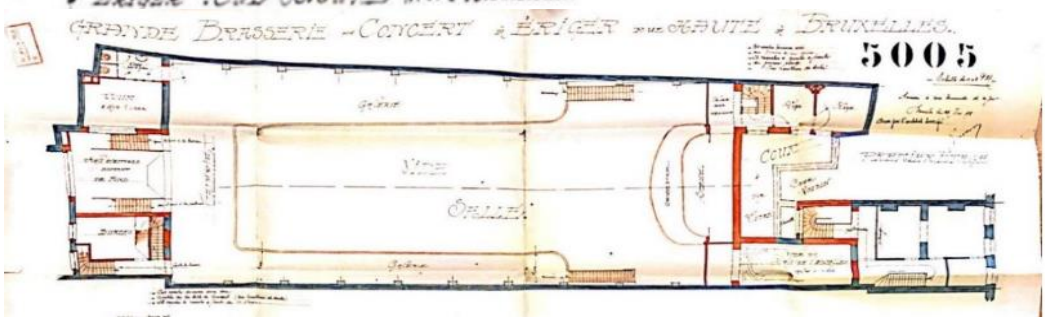

Plan du rez-de-chaussée de la « Salle Elisabeth » de la demande de permis de 1911. Archives de la Ville de Bruxelles

- **Intérêts artistique et esthétique** :

La volumétrie de la salle, le plafond mouluré en staff/stuc et la charpente métallique constituent les éléments architecturaux les plus remarquables de cette salle. Bien qu'actuellement divisée par un plancher intermédiaire, la volumétrie de la salle de spectacle est conservée. Son plafond conserve une importante partie des décors moulurés d'inspiration Louis XV présentant des motifs de coquilles et d'entrelacs. Au centre du plafond, la salle conserve aussi la trace de la grande verrière. Sous le plancher intermédiaire, on retrouve des colonnes métalliques d'origine servant de support aux anciens balcons ; les habillages en colonnes torsadées, visibles sur l'ancienne carte postale ci-dessus (*Circa 1935)* ont disparu. Au premier étage, le hall d'entrée de la salle présente encore sa fenêtre d'origine donnant vers l'extérieur ainsi qu'une fausse fenêtre décorée afin d'obtenir un effet de symétrie. La toiture de la salle de spectacle présente une charpente métallique de qualité en relatif bon état de conservation. L'association de ces deux ouvrages (structure métallique et plafond en staff/stuc qui y est suspendu) se distingue comme un ensemble remarquable.

Plafond de la salle de spectacle Elisabeth. Photo CRMS

Détail des décors du plafond de la salle. Photo CRMS

Rez-de-chaussée de la salle et plafond de remplissage intermédiaire. Photo CRMS

Console d'appui des anciens balcons de la salle. Photo CRMS

Charpente métallique de la toiture de la salle. Photos CRMS

Considérant qu'il y a là un précieux et rare témoin d'une salle de spectacle du début du XXème siècle, intégrée au sein d'un îlot dense et bâti du centre de Bruxelles, dans les Marolles, et qu'il a conservé sa volumétrie, la richesse de ses décors et nombre d'éléments structurels et de dispositifs anciens, la CRMS propose le classement de la totalité de la salle comme monument en raison de son intérêt historique, artistique et esthétique.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. AUTENNE
Secrétaire

C. FRISQUE
Président

c.c. à : hlelievre@urban.brussels ; lleirens@urban.brussels ; cvandersmissen@urban.brussels ; mbadard@urban.brussels ; crms@urban.brussels ; sthielen@gov.brussels ; wstevens@gov.brussels